Communauté métropolitaine de Québec

RAPPORT ANNUEL

2022



Parc national de la Jacques-Cartier

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président 04

Mot de la directrice générale 06

CMQuébec 08

Champs d’intervention 14

- Aménagement du territoire, transport et mobilité durable 14
- Gestion du risque et résilience 20
- Environnement 24
- Matières résiduelles 28
- Gestion intégrée du Saint-Laurent 32
- Activités agricoles et agroalimentaires 34
- Développement social 40
- Géomatique et technologies de l’information 42

Rapport financier 44

Photo de la couverture
Partez à la découverte du territoire métropolitain:
le Parc national de la Jacques-Cartier

ISBN: 978-2-923826-32-5

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022 Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2023

MOT DU PRÉSIDENT

À titre de président de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), c'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport de nos activités pour 2022. Cette année a revêtu un caractère particulier puisque notre organisation célébrait ses 20 ans d'existence.

Depuis les fusions municipales, notre territoire a beaucoup évolué. Regroupant un peu plus de 700 000 personnes à ses débuts, il compte maintenant près de 838 000 habitants. Si le paysage métropolitain s'est transformé au fil des années, notre mission est restée la même : planifier des milieux de vie durables avec les acteurs de l'ensemble du territoire.

Nos outils, comme le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), ont comme objectif d'assurer une cohérence entre nos villes et MRC. Le PMAD est présentement en pleine révision : cette planification vise à assurer la croissance, la compétitivité et l'attractivité de la région pour les 20 prochaines années, soit… jusqu'à notre 40e anniversaire ! Les enjeux sont importants et les discussions sont nombreuses. Nous avons un objectif commun : encadrer de façon durable l'aménagement du territoire et de nos milieux de vie afin d'y développer une communauté vivante et inclusive en assurant l'attractivité de la région.

Deux mots me viennent à l'esprit lorsque nous évoquons l'année 2022 au sein de la CMQuébec : dialogue et concertation. Cette ouverture et cette écoute nous ont permis d'asseoir une réflexion sur l'avenir de la Communauté métropolitaine de Québec. Un exercice fondamental dans le contexte où notre région a besoin d'une planification sur le long terme. Elle nous a aussi permis d'identifier quatre enjeux prioritaires : la conservation de l'eau, l'étalement urbain et la gestion de la croissance, la valorisation des milieux naturels et agricoles et la menace climatique.

Si en 2022, nous avons jeté les bases d'un dialogue nouveau, nous devons retrousser nos manches et travailler dès maintenant à la mise en œuvre de cette vision. Travaillons de concert pour identifier des pistes de solution partagées par tous les élu·e·s métropolitains afin de répondre à ces questions.

Notre 20e anniversaire marque aussi la poursuite de plusieurs projets importants pour notre organisation et pour l'ensemble du territoire. À la fin de l'année, nous avons débuté les consultations publiques dans le cadre du premier projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2024-2031 révisé. Ces consultations nous ont permis d'aller à la rencontre des citoyens et des organismes pour échanger sur leurs préoccupations, leurs idées et leurs suggestions.

Un autre dossier mobilisateur qui me tient particulièrement à cœur est celui de la mobilité. Fruit d'un véritable effort collectif, la Vision métropolitaine de la mobilité durable offre des réponses claires aux enjeux d'interconnexion et d'efficacité. Elle guidera la planification de l'aménagement du territoire et des transports pour les deux prochaines décennies. Elle fait suite à un engagement des élu·e·s du conseil de trouver des solutions innovantes pour consolider le développement dans les milieux urbains existants et de s'unir pour réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre. La Vision servira de base à un plan d'action, en plus de la révision du PMAD.

Résumer en si peu de mots une année aussi riche est un défi. Traduire concrètement toute l'énergie et la motivation qui nous habite l'est tout autant. L'avenir de notre région métropolitaine est assurément plein de promesses.

Bruno Marchand,
Président de la CMQuébec et maire de Québec





MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2022 marque le 20e anniversaire de la Communauté métropolitaine de Québec. Au fil des ans, celle que nous appelons dorénavant la CMQuébec a vu son rôle s'élargir et ses mandats se diversifier : environnement, gestion du risque et résilience, développement social, gestion intégrée du Saint-Laurent et j'en passe. Ces dernières années, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de notre trame verte et bleue. Ces deux dernières décennies nous ont permis de mesurer les changements évolutifs de notre territoire, mais aussi de saisir à quel point le volet environnemental et le développement durable sont intimement liés à notre mission.

2022 a aussi été riche en exploration. Les changements au sein de notre conseil nous ont donné l'opportunité de réfléchir aux grandes orientations qui seront au cœur de nos actions au cours des prochaines années. Certains constats ont été faits tandis que d'anciennes façons de faire ont été exclues. La région métropolitaine n'échappe pas aux impacts des changements climatiques qui affectent déjà nos milieux de vie ; notre façon de développer notre territoire est inadaptée à cette menace. Nous avons une responsabilité collective en matière d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques. Les élu.e.s de la CMQuébec ont convenu de construire sur les avancées du PMAD de 2012 tout en faisant un pas de plus collectivement. Ils souhaitent maintenant identifier des solutions audacieuses qui sauront rallier le plus grand nombre de gens possible et se doter de cibles claires en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

D'ailleurs, cette année, la révision du PMAD a nécessité un effort soutenu de la part de l'ensemble de l'équipe. Et comme Rome ne s'est pas faite en un jour, les discussions pour l'avenir de notre territoire se sont poursuivies tout au long de l'année. Apporter des changements à nos façons de faire nécessite de l'écoute, de l'ouverture et de l'humilité. Ne perdons pas de vue l'essentiel : notre Plan métropolitain d'aménagement et de développement aura une incidence importante sur le développement de notre territoire. Nous camper dans des positions rigides et dignes d'une époque révolue ne sont plus une avenue acceptable. Tournons-nous dès maintenant vers l'avenir. Le dialogue et la concertation sont la seule voie de passage.

Et c'est justement cette avenue qui permettra le renouvellement de la troisième Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2023-2025. Notre territoire est tout désigné pour faciliter les échanges autour de nos terres agricoles et du développement de leur potentiel et leurs activités. L'ensemble des partenaires participera à ce projet d'envergure pour les trois prochaines années.

Nous avons aussi poursuivi la révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR). Le coup d'envoi des consultations publiques a été donné et la tournée de notre territoire s'est amorcée. Un immense merci à la commission et aux élu·e·s pour leur support et leur participation à cet exercice qui fait partie de nos champs d'intervention depuis nos tout débuts.

En terminant, un immense merci à l'ensemble de l'équipe. Votre professionnalisme et votre rigueur vous démarquent. Les défis et les projets sont nombreux, mais vous y participez chaque fois avec intérêt et enthousiasme. Chaque jour, vous continuez à faire de notre milieu de travail un endroit à la fois innovant et bienveillant.

Caroline Brodeur

Caroline Brodeur
Directrice générale de la CMQuébec

CMQuébec

CETTE ANNÉE, LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC MARQUE SON 20e ANNIVERSAIRE. CRÉÉE EN 2002, SA PROMESSE RESTE LA MÊME : « BÂTIR. DANS UN MÊME ESPRIT. ».

Ces mots résument parfaitement la mission qui habite la CMQuébec depuis ses débuts, soit de planifier et coordonner le développement des 28 municipalités de son territoire afin d'améliorer la qualité de vie des 830 000 personnes qui y habitent.

Voici quelques événements marquants des 20 dernières années :



Crédit photo : Pierre Lahoud

2002
Création de la Communauté métropolitaine de Québec

2003
Déploiement du titre de transport en commun métropolitain

2005
Entrée en vigueur du premier Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQuébec Rive-Nord

2010 et 2019
Adoption des règlements de contrôle intérimaire pour la protection de certaines prises d'eau

2012
Adoption du premier Plan métropolitain d'aménagement et de développement

2013
Lancement de la Trame verte et bleue métropolitaine

2014
Mise en place de la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec (TCRQ)

2017
Coordination de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis

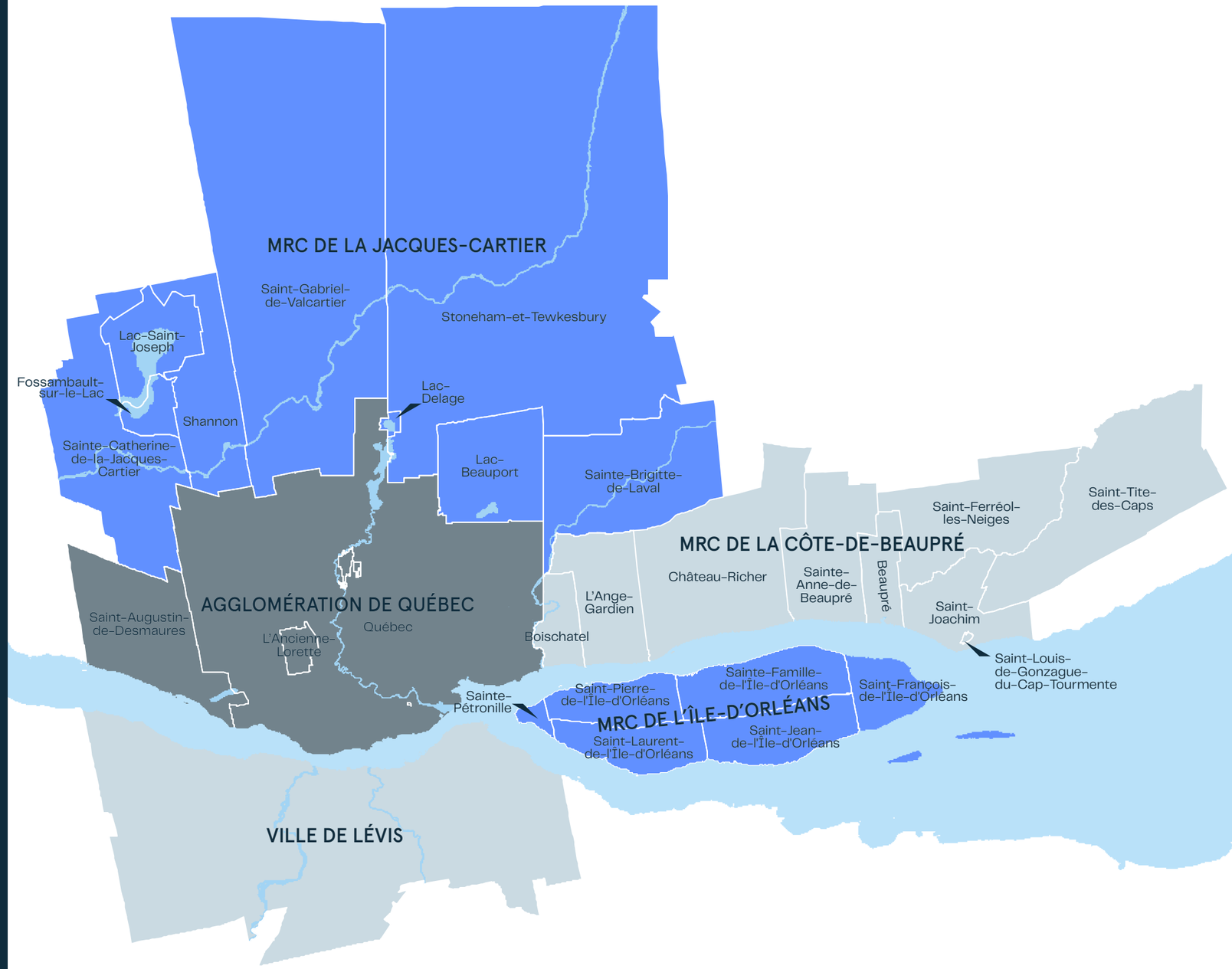
2019
Octroi du mandat des Alliances pour la solidarité dans la région de la Capitale-Nationale

2022
Dévoilement du Programme d'éducation relative à l'environnement

NOTRE TERRITOIRE

Bordée par le fleuve Saint-Laurent et traversée par de nombreuses rivières, la CMQuébec réunit espaces verts et urbanisation, patrimoine et modernité, et ce, dans un souci de développer son territoire de façon cohérente et durable. Son territoire compte l'agglomération de Québec, qui regroupe les villes de Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette, de même que la Ville de Lévis, située sur la rive sud du fleuve. Trois MRC complètent le territoire, soit la MRC de La Jacques-Cartier, dont la vocation récréative et la beauté des paysages font la réputation; la MRC de L'Île-d'Orléans, où l'agriculture et l'agrotourisme attirent de nombreux gourmands; et la MRC de La Côte-de-Beaupré, porte d'entrée vers l'Est du Québec et bénéficiant de plusieurs attraits, dont le remarquable Mont-Saint-Anne.

Le territoire est considérable et comprend 3 230 km², auquel s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) assujettis aux décisions de la CMQuébec en matière d'aménagement du territoire, pour former un tout de 9 220 km².



COMITÉS

Conseil

- Bruno Marchand, président, maire, Ville de Québec
- Gilles Lehouillier, vice-président, maire, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, Ville de Québec
- Serge Côté, conseiller municipal, Ville de Lévis
- Sébastien Couture, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
- Brigitte Duchesneau, conseillère municipale, Ville de Lévis
- Guy Dumoulin, conseiller municipal, Ville de Lévis
- Sylvain Juneau, maire, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Lina Labbé, préfète, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, Ville de Québec
- Amélie Landry, conseillère municipale, Ville de Lévis
- Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Éric Ralph Mercier, conseiller municipal, Ville de Québec
- Steeve Verret, conseiller municipal, Ville de Québec
- Gaétan Pageau, maire, Ville de L'Ancienne-Lorette
- Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale, Ville de Québec
- Claude Villeneuve, conseiller municipal, Ville de Québec

Comité exécutif

- Bruno Marchand, président, Ville de Québec
- Gilles Lehouillier, vice-président, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, Ville de Québec
- Pierre-Luc Lachance, Ville de Québec
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré



Champs d'intervention

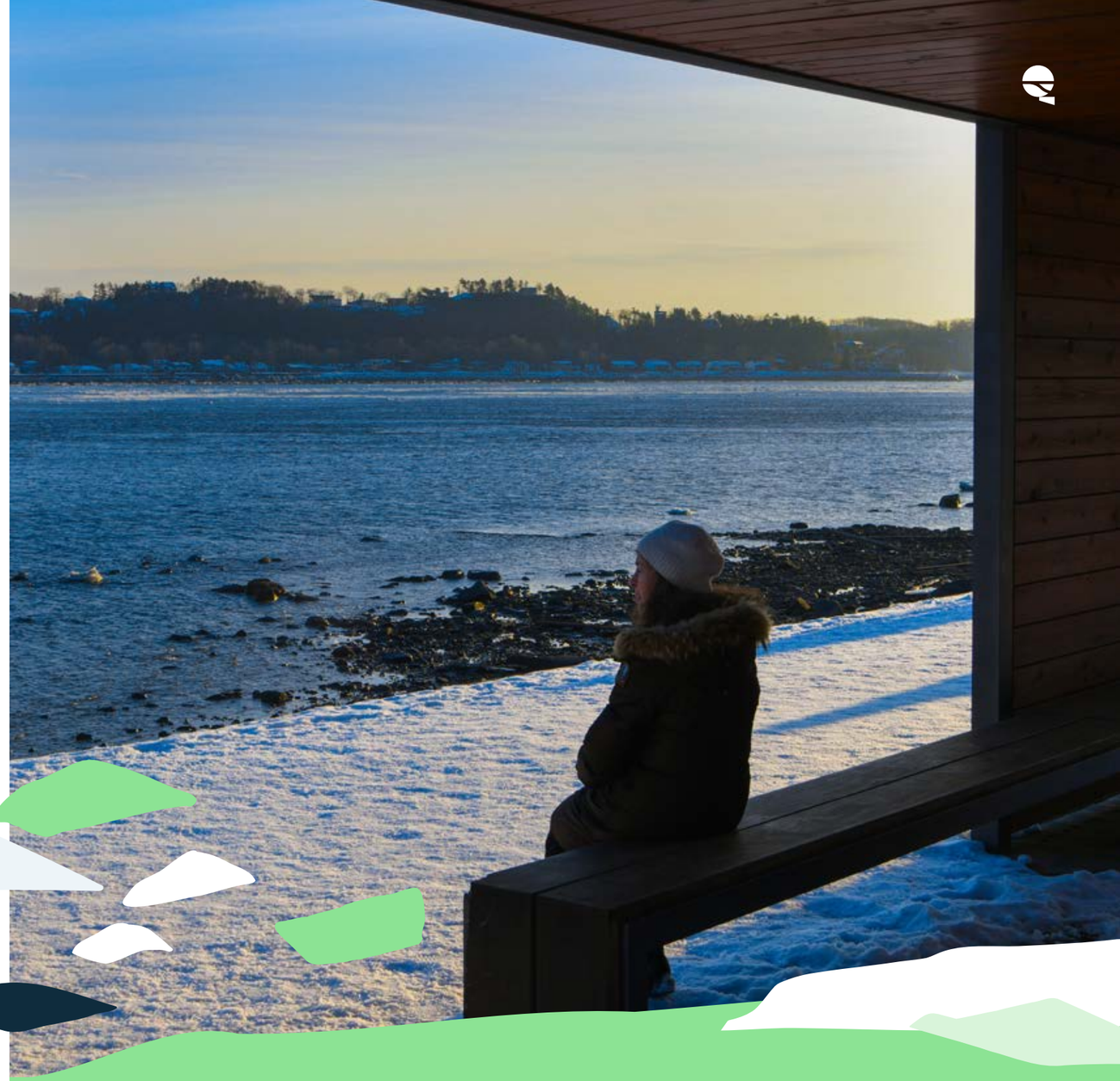
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

L'année 2022 a été marquée par la poursuite de la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, une planification au cœur des activités de la CMQuébec. La série documentaire 800 000 voisins, diffusée à l'été, a permis de partager les défis relevés par cette dernière et l'impact de l'aménagement dans nos vies. Du plan d'action de la Trame verte et bleue métropolitaine à la conception de la Vision métropolitaine de la mobilité durable, notre équipe a menée avec brio de nombreux projets ayant pour but le bien-être de la population.

Comités

Comité d'orientation en aménagement du territoire, mobilité durable et développement social :

- Guy Dumoulin, président, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, Ville de Québec
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Brigitte Duchesneau, Ville de Lévis
- Pierre-Luc Lachance, Ville de Québec
- Amélie Landry, Ville de Lévis
- Gaétan Pageau, Ville de L'Ancienne-Lorette
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans (membre invité)
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré (membre invité)



L'aménagement, en bref

6 épisodes sur l'aménagement du territoire dans la série 800 000 voisins

27 avis de conformité au PMAD et aux RCI en vigueur émis

35 actions pour déployer la Trame verte et bleue métropolitaine

Projets

Plan métropolitain d'aménagement et de développement

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) vise à assurer la croissance, la compétitivité et l'attractivité de la région métropolitaine. En vigueur depuis juin 2012, il est présentement en révision dans le but d'intégrer les plus récentes connaissances et encadrer un aménagement plus durable des villes et MRC du territoire.

Des chantiers et des groupes de travail réunissant professionnels, élus et directions des parties prenantes de la CMQuébec ont permis de poursuivre les travaux faisant suite à la réception d'avis légaux portant sur le premier projet de PMAD. Ces rencontres de coconstruction viendront bonifier cette planification.

De plus, toutes les composantes de la CMQuébec ont complété le processus de conformité au Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Un certificat de conformité a été délivré à la Ville de Lévis cette année, achevant ainsi cette analyse des schémas d'aménagement et de développement des parties prenantes.





800 000 voisins

La série documentaire 800 000 voisins, réalisée par Frangin et produite par CCAP.Tv, en collaboration avec la CMQuébec, a été diffusée sur les ondes de CCAP.Tv et MAtv de mai à décembre dernier. Inspirée des grands défis du PMAD, cette série nous plonge au cœur de l'aménagement du territoire et de son impact sur nos milieux de vie. Chaque épisode traite d'un enjeu important à l'échelle métropolitaine, plus particulièrement de l'aménagement du territoire, le vivre ensemble, la mobilité durable, la protection de la nature, manger local et les changements climatiques. Adressée tant aux jeunes qu'aux plus vieux, la série a permis de rejoindre plusieurs milliers de personnes sur le territoire.



Émission d'avis

La CMQuébec est appelée à émettre des avis de conformité concernant tout règlement modifiant ou révisant un schéma d'aménagement et de développement (SAD) de ses composantes. Ce pouvoir légal permet d'assurer une cohérence dans l'aménagement et le développement de son territoire, tout en veillant à l'intégration des stratégies inscrites au PMAD dans les SAD. En 2022, le conseil de la CMQuébec s'est prononcé à 12 reprises à ce sujet.

L'organisation émet aussi, à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, des avis sur les modifications aux SAD des MRC qui lui sont contiguës. Parmi ceux-ci, 11 ont fait l'objet de résolutions de la part du comité exécutif. Cette disposition de la loi permet d'informer le ministre sur les effets appréhendés des choix d'aménagement et de développement retenus par les MRC qui partagent une frontière avec le territoire métropolitain.

Enfin, le conseil a été appelé à émettre quatre avis découlant de demandes formulées auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

Projets



Trame verte et bleue métropolitaine

La Trame verte et bleue métropolitaine a pour but de protéger, valoriser et connecter les milieux naturels et récréotouristiques entre eux ainsi qu'aux milieux de vie. Cette dernière a permis de réaliser plusieurs planifications et 12 projets municipaux, comme le pavillon d'accueil de la Base de plein-air de Sainte-Foy ou encore le quai de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Afin de concrétiser la vision des planifications d'ensemble élaborées dans le passé, un plan d'action à l'horizon 2032 visant la réalisation de 35 actions de préservation, d'accessibilité et de mise en valeur de milieux naturels et des paysages a été déployé cette année.

De plus, une aide financière de plus de 2,5 M$ a été accordée à la Ville de Lévis dans le cadre d'un nouvel appel de projet auprès des villes et MRC du territoire pour la réalisation du projet de mise en valeur de la rivière Chaudière. Sa mise sur pied permettra la découverte de paysages, la création d'expériences uniques et la construction d'infrastructures modernes pour en faciliter l'accès.

Vision métropolitaine de la mobilité durable

La CMQuébec poursuit ses travaux dans le but d'accroître la mobilité durable à l'échelle métropolitaine. Un exercice de cueillette de données, d'analyse et de réflexion s'est échelonné sur plusieurs mois afin d'alimenter la future Vision métropolitaine de la mobilité durable. La consultation de partenaires clés de la région a aussi contribué à dégager les lignes directrices des défis à relever et des solutions potentielles d'ici 2041.

Titre de transport métropolitain

Conformément à son Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur, l'organisation souhaite encourager le transport en commun entre les rives et les territoires de la Communauté métropolitaine de Québec. L'un des moyens dont elle s'est dotée pour y arriver est la mise en place et le financement d'un titre de transport métropolitain, qui est disponible pour ses usagers depuis plusieurs années. En 2022, la CMQuébec a effectué des démarches afin de renouveler son financement et celui du gouvernement du Québec. Elle a amorcé des travaux pour évaluer la possibilité de réduire les coûts de l'usager et cheminer vers une reconnaissance des titres entre les différents territoires.





Enquête Origine-destination

En février 2022, la CMQuébec annonçait le renouvellement de sa participation à la 10e enquête Origine-destination de la région de Québec-Lévis, aux côtés du ministère des Transports et de la Mobilité durable, du Réseau de transport de la Capitale, de la Société de transport de Lévis et des villes de Québec et Lévis. Cette enquête de grande envergure, qui se déroulera à l'automne 2023, permet de mieux comprendre les habitudes de déplacement sur le territoire. Il s'agit également d'un outil fondamental pour l'aménagement du territoire et la prise de décision, plus particulièrement afin de mesurer la nouvelle réalité postpandémique et les effets du télétravail. La dernière enquête Origine-destination remonte à 2017.

Champs d'intervention

GESTION DU RISQUE ET RÉSILIENCE

Cette compétence transversale a pris son envol avec l'arrivée de deux nouveaux projets, soit d'établir la vulnérabilité et le potentiel d'adaptabilité du territoire face aux changements climatiques ainsi que d'organiser spatialement le territoire afin de réduire ou d'éviter les émissions de gaz à effet de serre. La modélisation des zones inondables, ayant soulevé l'importance de prendre en compte les aléas naturels dans l'aménagement de notre territoire, continue son mandat entamé en 2019.



Crédit photo: WSP

La gestion du risque, en bref

2 nouveaux projets en gestion du risque et résilience

8 cours d'eau à l'étude ajoutés au mandat de modélisation des zones inondables

250 km linéaires de cours d'eau modélisés dans le cadre du mandat de modélisation des zones inondables

Projets

Modélisation des zones inondables

Dans le cadre d'un mandat octroyé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'organisation continue ses modélisations numériques nécessaires au projet de modélisation des zones inondables en vue d'un futur cadre réglementaire permanent de gestion des zones inondables, des rives et du littoral. Cette année, le gouvernement du Québec a étendu le mandat de la CMQuébec à huit nouveaux cours d'eau, en plus des 24 cours d'eau sur lesquels elle travaille depuis 2019.

Parallèlement, des méthodologies novatrices déterminant les points d'initiation d'embâcles de glace et permettant de caractériser la mobilité des cours d'eau ont été finalisées. L'intégration de ces nouvelles approches et la combinaison des travaux sur les modélisations numériques, les embâcles de glace et les aléas fluviaux permettront de mieux caractériser l'aléa, apportant par le fait même une meilleure compréhension des risques d'inondation.

La CMQuébec a également poursuivi sa collaboration avec les initiateurs du projet Modélisation Open Source de l'Inondation et des RISques associés à Québec (OSIRISQ) faisant la modélisation du fleuve Saint-Laurent dans la région métropolitaine de Québec. Ce partenariat soutient le développement d'un modèle hydrodynamique de haute résolution afin d'assurer une gestion cohérente en matière d'aménagement du territoire face aux risques d'inondation du fleuve.



Vulnérabilité et potentiel d'adaptabilité du territoire aux conséquences des changements climatiques

Réalisé grâce au Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le projet a pris son envol cette année. Sa première étape s'est vue concrétisée par la réalisation du portrait du climat et des événements climatiques récents sur le territoire métropolitain en vue de la modélisation des projections climatiques. Les bases sont mises pour poursuivre les objectifs visant à apprécier les risques et opportunités liés aux changements climatiques, identifier les mesures permettant d'atténuer les vulnérabilités et de mettre en relief les potentiels d'adaptabilité.





Crédit photo: WSP

Organisation spatiale du territoire pour réduire ou éviter les émissions de GES

Financé par le Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ce projet comprend deux principaux volets. Le premier prévoit la réalisation d'un portrait des milieux de vie permettant d'évaluer le modèle de structuration spatiale du territoire de la CMQuébec ainsi que son efficience en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Un inventaire des émissions de GES pour l'année 2019 a d'ailleurs été complété en septembre 2022.

Le deuxième volet prévoit l'élaboration d'un outil d'aide à la planification de milieux de vie durables afin de soutenir les MRC et municipalités dans leurs efforts de réduction et d'évitement des émissions de GES. Un mandat a été octroyé à la firme BC2 afin d'accompagner la CMQuébec dans la réalisation de cet outil, qui sera complété en 2023.

Champs d'intervention

ENVIRONNEMENT

Informer, sensibiliser et éduquer les citoyens sur les questions environnementales est primordial pour l'organisation. Par le biais du programme d'éducation relative à l'environnement, la CMQuébec marque un pas concret dans cette direction en intervenant, notamment, auprès des jeunes du primaire et du secondaire. Les travaux métropolitains en lien avec l'eau et les espèces exotiques envahissantes ont aussi marqué l'année 2022 en accomplissant des actions de façon concertée.

Comités

Comité d'orientation en environnement, transition climatique et agriculture:

- Claude Villeneuve, président, Ville de Québec
- Marie-Josée Asselin, Ville de Québec
- Serge Côté, Ville de Lévis
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Catherine Vallières-Roland, Ville de Québec
- Steeve Verret, Ville de Québec

Représentants de la CMQuébec au sein des organismes de bassins versants:

- Alexandre Bélanger, Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
- Caroline Brodeur, Organisme des bassins versants de la Capitale
- Alexandre Bélanger, Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency
- Marie-Andrée Boisvert (janvier à mars 2022) et Julie Trépanier (avril à décembre 2022), Conseil de bassin de la rivière Etchemin

L'environnement, en bref

12 actions pour informer et sensibiliser les jeunes à l'environnement

15 partenaires du milieu au sein du comité aviseur de la Vision métropolitaine de l'eau

4 actions structurantes en lien avec la ressource eau



Projets



Programme d’éducation relative à l’environnement

Le Programme d’éducation relative à l’environnement 2022-2024 vise à informer, sensibiliser et éduquer les citoyens de demain sur quatre thèmes au cœur de l’environnement : l’eau potable, la consommation locale et durable, la gestion des matières résiduelles et la lutte aux changements climatiques. Adopté en mars 2022, ce plan a été élaboré en concertation avec les partenaires municipaux. Il s’adresse plus particulièrement aux élèves de 2e et 3e cycles du primaire, du 1er cycle du secondaire ainsi qu’au grand public.

Le programme comprend 12 actions, dont huit ont déjà été entreprises cette année. Elles sont principalement en lien avec la réalisation d’ateliers éducatifs dans les écoles et de conférences auprès des citoyens.

Vision métropolitaine de l’eau

La mise en œuvre du plan d’action 2021-2030 de la Vision métropolitaine de l’eau se poursuit. Un comité rassemblant de nombreux acteurs municipaux et environnementaux a été formé afin de soutenir son bon déploiement. Par ailleurs, un bilan des actions a été conçu pour permettre au comité de se pencher sur les priorités pour 2023. La CMQuébec porte la Vision au sein de ses autres projets, comme en identifiant des milieux naturels et des bassins versants d’intérêt métropolitain dans la révision du PMAD.



Espèces exotiques envahissantes

Un Plan d’action pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes a été amorcé, notamment avec l’identification terrain d’espèces, à proximité d’accès aux plans d’eau, qui figurent aux planifications de la Trame verte et bleue métropolitaine et de la Vision métropolitaine de l’eau.

Ces informations s’ajouteront à celles détenues par les organismes et les municipalités dans le but d’établir un portrait de la situation sur le territoire métropolitain en 2023. À la suite de ces travaux, la CMQuébec et ses partenaires pourront se doter de moyens pour intervenir de manière concertée.

Champs d'intervention

MATIÈRES RÉSIDUELLES

2022 a été une année charnière en gestion des matières résiduelles avec l'élaboration du projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031 révisé sur lequel la population de la CMQuébec a été appelée à se prononcer. Ce fut aussi l'occasion de répondre à des enjeux internationaux avec la réalisation de deux projets liés à la pollution par les matières plastiques.

Comités

Représentante de la CMQuébec au comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec et au comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

- Marie-Christine Alarie, Conseillère en gestion des matières résiduelles

Commission consultative pour le projet de PMGMR

- Pierre Lefrançois, président, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Marie-Josée Asselin, vice-présidente, Ville de Québec
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Renaud Simard, Galeries de la Capitale
- George Blouin, Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec
- Ariane Jacques-Côté, Nourrir ensemble
- Alexandre Turgeon, Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale

Comité de travail pour le projet de réduction des plastiques à usage unique dans le domaine de l'alimentation

- Stéphane Lacasse, Association des détaillants en alimentation du Québec
- Hugues Philippin, Association restauration Québec
- Yannick Lagacé, Société Via
- Dany Lévesque, Ville de Québec
- Marie-Andrée Saint-Pierre, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Audrey Guillemette-Lacasse, MRC de L'Île-d'Orléans
- Émilie Forget, MRC de La Jacques-Cartier
- William St-Hilaire, Tilton group
- Audrey Lanier, Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale
- Annie-Pier Mercier, Université Laval
- Ariane Bélanger-Gravel, Université Laval
- Karine Navilys, Les emballages Carrousel

Les matières résiduelles, en bref

1 projet de réduction des produits en plastiques à usage unique dans le domaine de l'alimentation

3 ateliers d'échange avec les secteurs des ICI, CRD ainsi que les municipalités et composantes

423 kg de matières éliminées par habitant par année d'ici 2031



Projets

Révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

L'organisation a poursuivi le processus de révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031. Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, à la suite d'une première démarche de concertation, un projet de PMGMR a été adopté en janvier. Le projet comprend sept objectifs visant à réduire de 678 kg à 423 kg la quantité annuelle de matières résiduelles éliminées par habitant d'ici 2031. Pour consulter le plus grand nombre d'acteurs de la Rive-Nord de son territoire sur la réduction des matières résiduelles, la CMQuébec et les huit membres de la Commission consultative sur le PMGMR ont réalisé, en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, une séance d'information générale, trois ateliers d'échanges par secteurs d'activités, un sondage citoyen ainsi qu'un appel de mémoires et commentaires. Le processus de consultation publique pouvait être suivi sur la plateforme de participation citoyenne Bâtir ensemble. En 2023, la démarche se poursuivra avec la tenue de cinq séances consultatives et l'apport des modifications au projet de PMGMR. Son entrée en vigueur est prévue pour janvier 2024.





Projet sur les produits en plastique à usage unique dans le domaine de l'alimentation

Souhaitant contribuer à limiter la pollution de l'environnement par les matières plastiques, la CMQuébec a initié un projet en partenariat avec RECYC-QUÉBEC. Son objectif est de sensibiliser et d'accompagner les responsables des établissements alimentaires ainsi que leur clientèle dans l'adoption de comportements favorisant la réduction de l'utilisation des produits en plastique à usage unique. Un comité de douze membres issus des sphères commerciale, environnementale, municipale, universitaire et industrielle accompagne le projet. L'étude de la chaîne de valeur des produits en plastique à usage unique et les résultats de plusieurs sondages permettront la réalisation d'un portrait-diagnostic, le déploiement d'une campagne de communication ainsi que l'élaboration d'un plan d'action répondant à la mesure sept du PMGMR 2024-2031 dans l'année qui suivra.

Matières résiduelles non encadrées par des collectes et offrant peu de débouchés

Certaines matières sont difficiles à récupérer et offrent encore trop peu de débouchés au Québec, notamment la styromousse et les plastiques agricoles.

Concernant la styromousse, grâce au fonds Écoleader et à la CMQuébec, le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale a initié le projet *Économie circulaire de la styromousse* pour donner une seconde vie utile à la styromousse post-utilisation. À titre d'essai, une première cohorte d'entreprises a bénéficié d'un service clef en main concernant la récupération et le recyclage de cette matière.

En ce qui a trait à la récupération et au recyclage des plastiques agricoles, la CMQuébec, l'Union des producteurs agricoles et AgriRécup ont développé un projet commun. L'objectif est d'évaluer plusieurs points de dépôts où, dès juin 2023, les plastiques agricoles seront récupérés par un organisme de gestion reconnu, pour être acheminés vers des recycleurs. En 2023, le projet prévoit la poursuite de l'identification des points de dépôts ainsi que la mise en œuvre d'un service d'information et d'accompagnement auprès des producteurs agricoles.

Champs d'intervention

GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT

Dans le cadre des activités de coordination de la Table de concertation régionale de Québec pour une gestion intégrée du Saint-Laurent (TCRQ), la CMQuébec et ses partenaires ont organisé le Forum régional sur le fleuve en juin 2022. Les participants issus des milieux municipal, environnemental, communautaire et économique ont eu l'occasion d'échanger sur plusieurs enjeux régionaux concernant le fleuve : les accès publics au fleuve, la qualité de l'eau du fleuve, l'érosion des berges ainsi que la dégradation de milieux naturels riverains.

En 2022, deux projets ont été complétés en lien avec la qualité de l'eau du fleuve, qui est l'une des problématiques prioritaires identifiées par la TCRQ. C'est ainsi qu'un rapport final sur la qualité de l'eau du fleuve et de certains tributaires, regroupant trois années d'analyses, a été déposé. Il en est de même pour le troisième et dernier rapport sur la vulnérabilité des sources d'eau potable au fleuve en lien avec la salinité.

Le Saint-Laurent, en bref

2 démarches complétées en lien avec la qualité de l'eau du fleuve

19 membres représentatifs du milieu à la TCRQ

60 participants au Forum régional sur le Saint-Laurent



Comités

Table de concertation pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec :

- Catherine Vallières-Roland, présidente, Ville de Québec et CMQuébec
- Marie-Andrée Boisvert, Conservation de la nature Canada
- Lori-Jeanne Bolduc, Nation huronne-wendat
- Josée Breton, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
- Lucie Charland, Chambre de commerce et d'industrie de Québec
- David Christopher, MRC de Bellechasse
- Pierre Couture, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
- Claudine Couture-Trudel, QSL
- Pascal Desrochers, Corporation des pilotes du Saint-Laurent central
- Brigitte Duchesneau, Ville de Lévis
- Véronique Dumouchel, Conseil de bassin de la rivière Etchemin
- Hamida Hassein-Bey, Zone d'intervention prioritaire de Québec et Chaudière-Appalaches
- Yves Laurencelle, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Michel Leclerc, Organisme de bassins versants Charlevoix Montmorency
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Éric Ralph Mercier, Ville de Québec
- Julie Molard, Association forestière des deux rives
- Pascal Raby, Administration portuaire de Québec
- David Viens, Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale

Représentant de la CMQuébec au comité de cohabitation Port-Communauté

- Charles-Éric Bernier, Directeur de l'environnement

Champs d'intervention

ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Ces derniers mois ont été un véritable tremplin pour le développement des activités agricoles et agroalimentaires à l'échelle métropolitaine. Une réflexion globale concernant l'avenir de ce secteur s'est enrichie grâce à de nombreux échanges avec nos homologues français. De plus, la signature prochaine d'une troisième Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis (Entente) permettra de multiplier les actions en lien avec la sécurité alimentaire sur tout le territoire.

Comités

Comité consultatif agricole

- Amélie Landry, présidente, Ville de Lévis
- Sylvain Juneau, vice-président, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Claude Villeneuve, Ville de Québec
- Luce Bélanger, productrice agricole, MRC de La Jacques-Cartier
- Gaétan Fréchette, producteur agricole, Ville de Lévis
- Alain Juneau, producteur agricole, Agglomération de Québec
- Réjean Morency, producteur agricole, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Daniel Pouliot, producteur agricole, MRC de L'Île-d'Orléans
- Jean Landry, résident, Municipalité de Lac-Beauport

L'agroalimentaire, en bref

1 centre éducatif en agriculture urbaine

4 jumelages entre des producteurs et aspirants-producteurs dans le cadre de L'ARTERRE

12 projets de remise en culture de terres agricoles inexploitées



Projets

Projet de coopération décentralisée

En partenariat avec la Chaire de recherche sur la diversité et la sécurité alimentaire de l'Université Laval, la CMQuébec et la Fédération régionale de l'UPA de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord ont travaillé sur un projet de coopération décentralisée sur les questions relatives aux territoires et à l'alimentation. Un projet de maillage entre la région de Normandie, plus spécifiquement avec les régions métropolitaines du Havre et de Rouen ainsi que le Parc régional des Boucles de la Seine a permis deux missions outre-mer. La première s'est déroulée du 13 au 17 juin 2022 en France, tandis que la seconde a eu lieu du 19 au 23 septembre 2022 au Québec. Ces rencontres ont permis de présenter les meilleures pratiques afin de développer la production agricole, la transformation et la distribution des aliments dans une approche intégrée.

ENTENTE SECTORIELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Les partenaires de l'Entente 2020-2022 se sont réunis pour faire le point sur les actions réalisées au cours de cette période et redéfinir les objectifs pour la région. Des projets qui encouragent l'émergence de nouvelles cultures, la santé mentale chez les agriculteurs, le patrimoine agricole et la relève agricole ont été identifiés. Ce travail a permis la réalisation d'une nouvelle proposition d'Entente pour les trois prochaines années.

Comités

Comité directeur de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022

- Pierre Tremblay, président, MRC de Charlevoix
- Odile Comeau, vice-présidente, MRC de Charlevoix-Est
- Marie-Josée Asselin, Ville de Québec
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Sébastien Gagné, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (jusqu'en octobre 2022)
- Andréa Poulin, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (d'octobre à décembre 2022)
- Claudia Latulipe, Secrétariat à la Capitale-Nationale
- Guy Dumoulin, Ville de Lévis
- Bernard Gaudreau, MRC de Portneuf
- Yves Laurencelle, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Martin Langlais, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches
- Sylvain Juneau, CMQuébec



Projets

Programme de remise en culture des terres agricoles inexploitées

Ce programme a suscité l'intérêt de plusieurs entreprises agricoles du territoire de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis qui souhaitaient remettre en culture des parcelles de leur propriété qui sont inexploitées à des fins agricoles. Un appel à projets a permis le soutien de 12 initiatives qui ont conduit à la remise en culture de 123 hectares de terres en friche. Ce programme pilote a permis de récolter des données sur les coûts et les techniques de remise en culture de parcelle en friche. Ces informations permettront de baliser et bonifier les modalités du programme.



Les Petits ambassadeurs

Le projet des Petits ambassadeurs a pris racine dans la région avec l'aide de la MRC de l'Île d'Orléans et des Tables de concertation bioalimentaire du Québec. Il vise à développer le maillage entre l'industrie bioalimentaire et les services de garde éducatifs de la petite enfance. Une ressource dédiée au projet permet aux milieux de garde de recevoir une accréditation lorsqu'ils s'engagent à offrir et faire découvrir des aliments locaux dans leur assiette et par le biais d'activités éducatives. Le service offert à l'ensemble du territoire a accrédité, cette année, huit nouveaux services de garde et il permet le réseautage de 46 entreprises agroalimentaires fières de nourrir les jeunes de la région.



L'ARTERRE

L'ARTERRE contribue à mettre en valeur le territoire agricole et à assurer le dynamisme des communautés. Il consiste à offrir un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il est financé par le biais de l'Entente. Cette année, de nombreuses démarches ont été réalisées : 18 entretiens d'adhésion avec des aspirants-agriculteurs, 16 visites d'entreprises agricoles et entretiens d'adhésions avec les propriétaires et 17 visites de jumelage. De ce nombre, quatre se sont concrétisées par des jumelages. Plus particulièrement, un transfert de ferme d'élevage de canards et trois locations de terres en apiculture, maraîchage biologique et culture de plantes médicinales ont été effectués.

Champs d'intervention

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale, la CMQuébec est responsable, jusqu'en 2023, des sommes allouées par le Fonds québécois des initiatives sociales pour la Capitale-Nationale. Une responsabilité qu'elle partage avec les 21 partenaires du comité régional des Alliances.

Depuis la mise en place de ce comité régional, les partenaires ont créé des liens et renforcé leur capacité d'agir pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire. Ils souhaitent que les collaborations soient mieux enracinées et articulées entre les paliers afin d'améliorer l'impact de leurs actions. Au fil du temps, la volonté de passer d'administrateur de fonds à un acteur collectif mobilisé, engagé et reconnu s'est matérialisée. C'est dans cette mouvance qu'une demande d'aide financière a été adressée à la Fondation Lucie et André Chagnon afin de créer des leviers financiers nécessaires pour soutenir des initiatives de concertation locales et régionales afin qu'elles puissent s'organiser, mieux définir leurs fondements et développer des outils collectifs propres à leurs milieux. En 2022, le développement d'un partenariat financier de 11,8 M$ avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour les trois prochaines années a vu le jour.



Les acteurs se sont aussi engagés cette année à mieux définir leur gouvernance et à développer une vision long terme pour améliorer l'impact de leurs actions. Des consultations auprès d'environ 165 acteurs concernés par le développement social ont été menés afin d'identifier des thématiques sur lesquelles ils pourraient s'unir et ainsi susciter des changements. Notons que les thématiques de se loger, se nourrir, se déplacer, prévenir, se rétablir ainsi que vivre ensemble et mixité ont été retenues pour créer des chantiers de travail.



Le développement social, en bref

11,8 M$
de financement par la Fondation Lucie et André Chagnon et 1,2 M$ par le Fonds québécois d'initiatives sociales

43
organisations soutenues financièrement

120
personnes rassemblées lors du premier Rendez-vous de la solidarité

Champs d’intervention

GÉOMATIQUE ET TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION



La géomatique regroupe l’ensemble des outils et méthodes permettant d’acquérir, d’analyser, de traiter, de représenter et de diffuser des données de nature géospatiale. Les différents projets menés par l’équipe de la CMQuébec nécessitent la réalisation d’atlas interactifs, de cartes et de tableaux statistiques permettant d’outiller les professionnels et les partenaires.

Dans le cadre de la révision du Plan métropolitain d’aménagement et de développement, l’équipe de géomatique continue activement de préparer une panoplie d’analyses spatiales, de cartes et de calculs servant à illustrer les nouvelles orientations de la révision du PMAD.

La publication de données du recensement de 2021 par Statistiques Canada a permis à la CMQuébec de déployer, dans ses tableaux de bord interactifs, une vaste mise à jour des indicateurs statistiques dans les domaines sociodémographiques, économiques et de mobilité.

Au printemps 2022, la CMQuébec a été l’hôte d’une délégation sénégalaise. L’ensemble de nos projets développés au cours des 20 dernières années leur a été présenté.

Finalement, en partenariat avec le Gouvernement du Québec, la CMQuébec a intégré sa série de photographies aériennes de 2021 dans le Portail de données ouvertes provincial, et ce gratuitement. Les avantages de libérer les droits de cette série de grande qualité sont nombreux : accroître les possibilités de collaboration et de partenariats organisationnels et scientifiques, enrichir la capacité de recherches et d’analyses, accorder aux organismes sans but lucratif et aux citoyens la possibilité d’utiliser les informations et permettre d’interagir avec la CMQuébec en plus de favoriser la transparence organisationnelle.



RAPPORT FINANCIER

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022

	2022	2021
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 066 364	17 741 252
Débiteurs	463 185	204 243
Prêts		
Placements de portefeuille		
Participations dans des entreprises municipales		
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres actifs financiers		
	18 529 549	**17 945 495**
Passifs		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Emprunts temporaires		
Créditeurs et charges à payer	678 816	581 185
Revenus reportés	3 293 505	2 810 043
Dette à long terme	1 972 100	2 451 400
Passif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres passifs	164 921	271 616
	6 109 342	**6 114 244**
Actifs financiers nets (dette nette)	**12 420 207**	**11 831 251**
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	106 533	101 487
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures		
Autres actifs non financiers	59 989	66 170
	166 522	**167 657**
Excédent (déficit) accumulé	**12 586 729**	**11 998 908**

Informations sectorielles consolidées résultats détaillés par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2021	Réalisations 2022		
	Réalisations	Budget	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé
Revenus					
Taxes					
Compensation tenant lieu de taxes					
Quotes-parts	4 733 807	4 826 090	4 826 090		4 826 090
Transferts	13 566 197	365 000	3 723 919		3 723 919
Services rendus	1 365	30 000	32 920		32 920
Imposition de droits					
Amendes et pénalités					
Autres revenus d'intérêts	93 505	20 000	259 068		259 068
Autres revenus	66 017		10 512		10 512
	18 460 891	5 241 090	8 852 509		8 852 509
Charges					
Administration générale	1 601 822	1 972 177	1 729 686		1 729 686
Sécurité publique					
Transport	250 298	369 868	270 403		270 403
Hygiène du milieu	1 183 592	1 434 236	1 325 797		1 325 797
Santé et bien-être	1 461 680		1 383 352		1 383 352
Aménagement, urbanisme et développement	3 201 431	1 591 157	3 461 787		3 461 787
Loisirs et culture					
Réseau d'électricité					
Frais de financement	65 615	69 352	52 952		52 952
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	64 510	64 511	40 711		40 711
	7 828 948	5 501 301	8 264 688		8 264 688
Excédent (déficit) de l'exercice	**10 631 943**	**(260 211)**	**587 821**	**0**	**587 821**

Informations sectorielles consolidées excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2021	Réalisations 2022			
	Réalisations	Budget	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé
Excédent (déficit) de l'exercice	**10 631 943**	**(260 211)**	**587 821**	**0**	**587 821**
Conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations					
Amortissement	64 510	64 511	40 711		40 711
Produit de cession					
(Gain) perte sur cession					
	64 510	64 511	40 711		40 711
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement					
Remboursement de la dette à long terme	(464 600)	(479 300)	(479 300)		(479 300)
	(464 600)	(479 300)	(479 300)	0	(479 300)
Affectations					
Activités d'investissement	(12 061)	( )	(45 757)		(45 757)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté					
Excédent de fonctionnement affecté	605 856	650 000	722 029		722 029
Réserves financières et fonds réservés	(9 927 867)	25 000	(17 170)		(17 170)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs					
	(9 334 072)	675 000	659 102	0	659 102
	(9 734 162)	**260 211**	**220 513**	**0**	**220 513**
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	**897 781**		**808 334**		**808 334**

Informations sectorielles consolidées excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2022

	2021	Réalisations 2022		
	Réalisations	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé
Revenus d'investissement				
Conciliation à des fins fiscales				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	(12 061)	(45 757)		(45 757)
Sécurité publique				
Transport				
Hygiène du milieu				
Santé et bien-être				
Aménagement, urbanisme et développement				
Loisirs et culture				
Réseau d'électricité				
Acquisition d'actifs incorporels				
	(12 061)	**(45 757)**		**(45 757)**
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement				
Affectations				
Activités de fonctionnement	12 061	45 757		45 757
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté				
Excédent de fonctionnement affecté				
Réserves financières et fonds réservés				
	12 061	**45 757**		**45 757**
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales				

Communauté métropolitaine de Québec

RAPPORT ANNUEL 2022